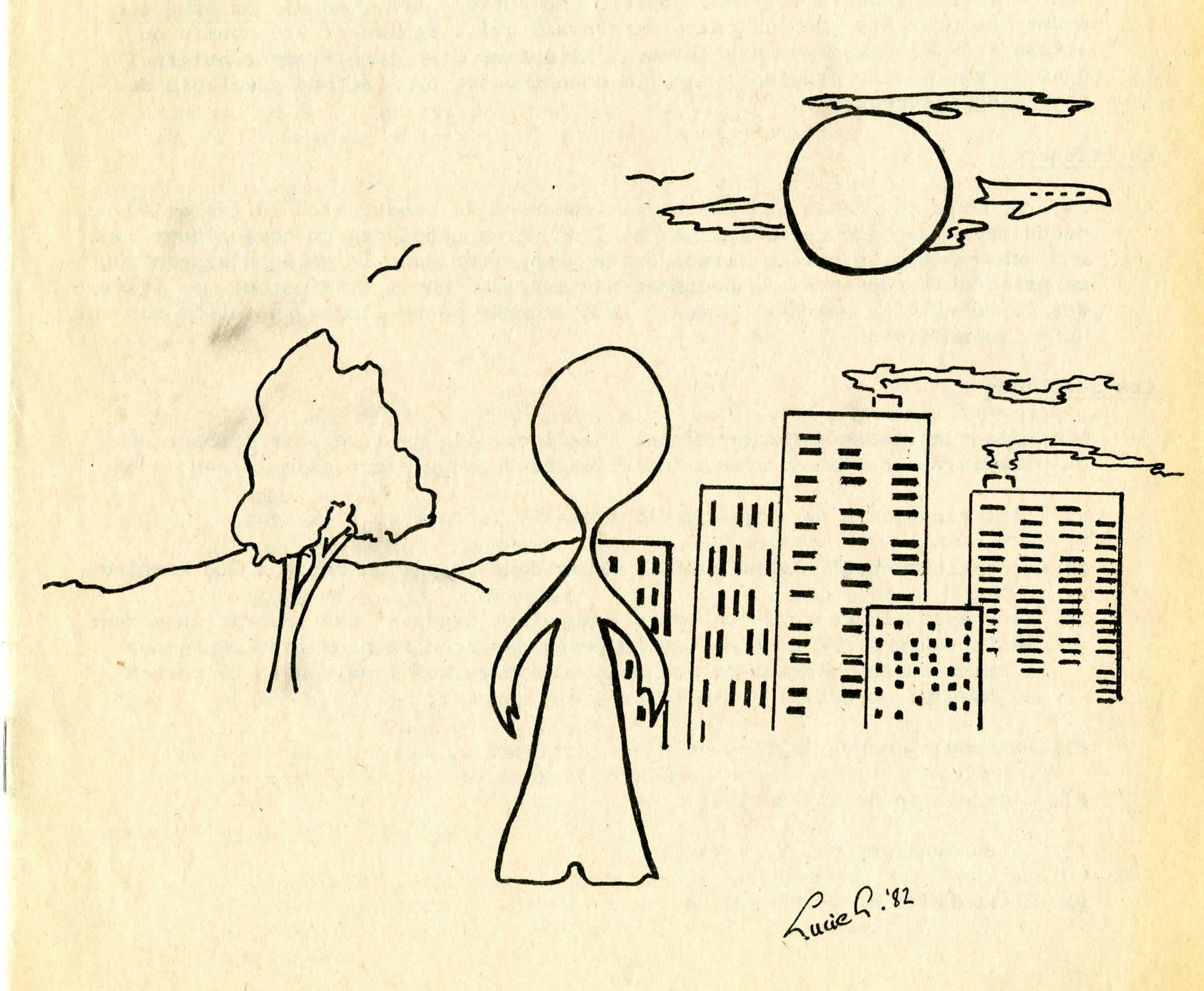
reaction

JANVIER 1983
NO- 4

UNE VIE A VIVRE



DECLARATION DE PRINCIPES TOUCHANT LA MALHONNETETE INTELLECTUELLE

L'Université considère très sérieusement les fautes contre l'honnêteté en milieu universitaire, notamment le plagiat, la tricherie et la supposition de personne. Les sanctions prévues dans ces cas seront appliquées avec rigueur.

Le plagiat

Essentiellement, le plagiat consiste à soumettre ou présenter du travail pour un cours en laissant supposer qu'il s'agit d'un travail que l'étudiant a fait expressément pour le cours en question alors qu'en fait ce n'est pas le cas. Le plagiat existe le plus communément quand: a) le travail soumis ou présenté a été fait, en entier ou en partie, par une personne autre que celle qui le soumet ou le présente; b) des parties du travail (par ex. des expressions, des paraphrases ou des phrases) sont tirées d'une autre source sans indiquer le nom de l'auteur initial; c) le travail entier (par ex. une dissertation) est copié d'une autre source, ou d) un étudiant soumet ou présente dans un cours un travail qui a également été soumis ou présenté dans un autre cours (bien qu'il puisse être complètement original dans le cas de cet étudiant) sans la connaissance ou l'accord préalable des professeurs concernés.

La tricherie

La tricherie aux tests ou aux examens comprend la conduite ou la tentative de conduite malhonnête telle que parler à d'autres candidats ou communiquer avec eux dans n'importe quelle circonstance; apporter dans la salle d'examen tout manuel, cahier de notes ou document non autorisé par l'examinateur, ou laisser des réponses à la vue des autres; la tricherie ne se limite toutefois pas aux actes susmentionnés.

Les sanctions

L'étudiant coupable de malhonnêteté intellectuelle peut se voir imposer une ou plusieurs sanctions, celles énumérées ci-dessous étant exemplaires:

a) l'attribution d'un zéro pour le travail, le test ou l'examen;

b) l'attribution d'un zéro pour le cours dans lequel la faute a été commise;

c) la suspension de tous les cours auxquels l'étudiant est inscrit au moment où la faute a été commise, et la perte des crédits pour tout cours non terminé ou pour lequel aucune note ou évaluation finale n'a été portée au dossier au moment où la faute a été commise;

d) la suspension de la Faculté;

e) l'expulsion de la Faculté;

f) la suspension de l'Université;

g) l'expulsion de l'Université.

L'abandon d'un cours n'empêche pas la prise de mesures en rapport avec des actes de malhonnêteté intellectuelle commis dans le cours, et le droit d'abandonner un cours peut être refusé quand il y a présomption de malhonnêteté intellectuelle.

Mesures que doit prendre le professeur

Il incombe d'abord au professeur de prendre des mesures de punition. Il peut donner un zéro pour le travail, le test ou l'examen en question, ou pour le cours.

Le professeur doit informer le Directeur du Département ou de l'Ecole, le Doyen de la Faculté concernée, le Secrétaire général et, s'il s'agit d'un étudiant à temps partiel, le Directeur du Centre d'éducation permanente, des mesures prises.

Suspension ou expulsion par le Doyen

Le Doyen de la Faculté peut exercer son autorité et suspendre ou expulser l'étudiant de la Faculté. L'avis écrit confirmant la suspension ou l'expulsion est envoyé à l'étudiant par courrier recommandé, et le Directeur du Département ou de l'Ecole et le Secrétaire général sont informés.

Suspension ou expulsion par le Vice-recteur à l'enseignement

Si, lorsqu'il suspend un étudiant ou l'expulse de la Faculté, le Doyen estime justifiée la sanction sévère de suspension ou d'expulsion de l'Université, il en fait la recommandation au Vice-recteur à l'enseignement qui peut décider de suspendre ou d'expulser l'étudiant de l'Université.

Appels

1. L'étudiant qui se voit attribuer une note de zéro pour un travail, un test ou un examen, ou se voit attribuer une note de zéro pour un cours, peut en appeler au Comité des appels du Département ou de l'Ecole compétent.

2. L'étudiant qui est suspendu ou expulsé d'une Faculté peut appeler de la décision au Comité des appels de la Faculté compétent (Conseil de la Faculté lorsqu'il n'existe aucun comité des appels officiel).

3. L'étudiant qui est suspendu ou expulsé de l'Université peut appeler de la décision au Comité sénatorial des admissions, promotions et requêtes.

4. Dans tous les cas de requêtes présentées par les étudiants, le Comité des admissions, promotions et requêtes est la dernière instance.

Inscription au relevé de notes

1. Le symbole MI (malhonnêteté intellectuelle) est inscrit dans la colonne réservée aux notes (à côté du zéro) sur le relevé de notes et le bulletin de l'étudiant pour les cours pour lesquels une note finale de zéro est attribuée.

2. La mention "suspendu (ou expulsé) de la Faculté (l'Université) pour malhonnêteté intellectuelle" est portée au relevé de notes et au bulletin de l'étudiant sur réception par le Secrétaire général d'un tel avis du Doyen ou du Vice-recteur à l'enseignement.

3. Le symbole AO (abandon obligatoire) est inscrit dans la colonne réservée aux notes sur le relevé de notes ou le bulletin de l'étudiant pour les cours auxquels il était inscrit pour cette session, sauf les cours pour lesquels un zéro a été attribué en guise de sanction ou ceux qu'il a déjà terminés et pour lesquels il a reçu une note.

4. L'inscription "suspendu (ou expulsé) pour malhonnêteté intellectuelle" est supprimée du dossier de l'étudiant au moment de sa réadmission à un programme conduisant à un grade qu'il termine avec succès. Les notes de zéro attribuées pour tricherie demeurent mais le symbole MI est remplacé par F. Le symbole AO demeure tel quel.

Réadmission

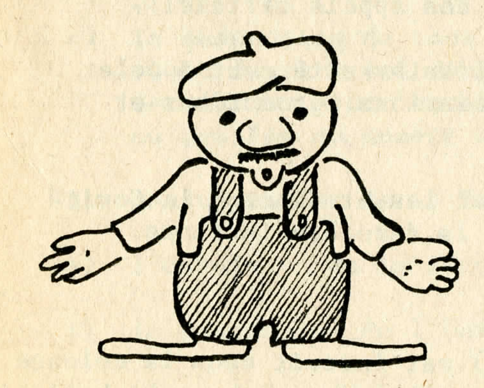
1. L'étudiant qui a été suspendu de la Faculté peut être autorisé à présenter une nouvelle demande d'admission ou d'inscription à la même Faculté à la fin d'une période déterminée ou par la suite.

2. L'étudiant qui a été suspendu d'une Faculté ne peut pas présenter une demande ou être considéré en vue d'être réadmis à l'Université dans une autre Faculté avant au moins la fin de la prochaine session régulière automne-hiver.

3. L'étudiant qui est expulsé d'une Faculté est renvoyé à tout jamais de la Faculté et n'a pas le droit de présenter une demande de réadmission.

4. L'étudiant qui est expulsé de l'Université est renvoyé à tout jamais de l'Université et n'a pas le droit de présenter une demande de réadmission.

REMARQUE. La suspension ne suppose pas la réadmission automatique. La demande de réadmission n'est prise en considération qu'à la suite d'une entrevue et d'une recommandation positive du Doyen.



LA GALERIE DU NOUVEL ONTARIO

Programmation

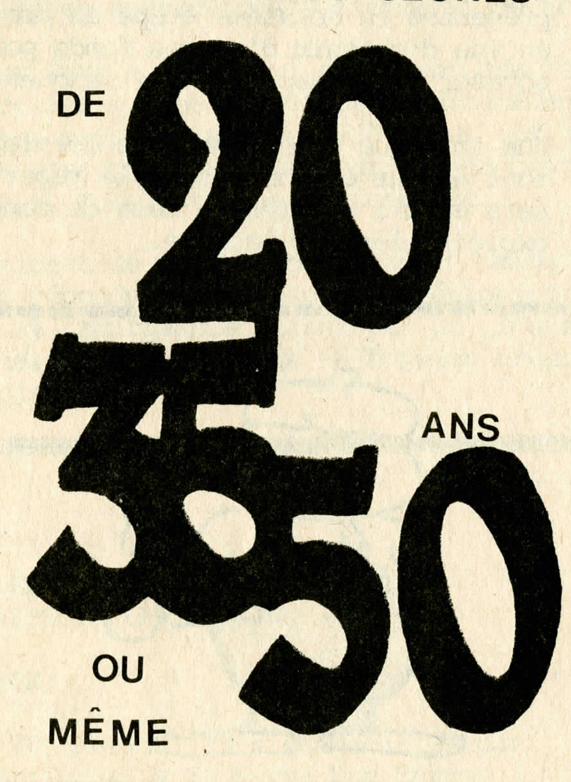
1983 Janvier

Exposition itinérante de l'O.N.F (office nationale du film) ou de l'A.G.O. (Art Galery of Ontario)



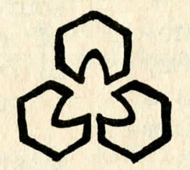
L' ÉPARGNE-RETRAITE...

C'EST POUR LES JEUNES



Caisse Populaire St Jean de Brébeuf

(SUDBURY) LIMITEE
531 avenue Notre Dame
Sudbury, Ontario
P3C 5L1



L'EPARGNE-RETRAITE

Un régime enregistré d'épargne-retraite, c'est de l'argent que l'on peut accumuler, sans payer d'impôts sur la somme qui a été investie. Si votre employeur ne vous offre pas de plan de retraite, il vous est permis de souscrire jusqu'à un maximum de 5,500$ par année et de déduire ce montant de votre revenu imposable. Autrement, votre limite est de 3,500$ annuellement.

Mais, de toute façon, c'est l'abri d'impôt le plus intéressant qui existe et c'est aussi l'un des investissements parmi les plus sûrs au monde.

PAR EXEMPLE...

Pour les jeunes de 20 ans
20$ par semaine vous rendra millionnaire!

En effet, si vous adhérez à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dès maintenant, un dépôt de 20$ par semaine, placé à un taux annuel de 12%, vous rendra millionnaire avant l'âge de 62 ans.

Pour ceux de 35 ans
40$ par semaine vous garantira 500,000$, lors de la retraite

C'est un rendement excellent pour un investissement de 40,000$ sur une période de 30 ans.

SUBVENTION DE 5000$ POUR UN REPERTOIRE BILINGUE

Le professeur Richard Carrière de l'Ecole de service social et monsieur Ashley Thomson de la Bibliothèque ont obtenu une subvention initiale de 5000$ du Ministère des Services sociaux et communautaires pour dresser un répertoire des ressources sur l'enfance maltraitée dans la région de Sudbury.

Le professeur Carrière est présentement le président de l'Association de Sudbury pour l'étude et la prévention du mauvais traitement des enfants, et monsieur Thomson est le corédacteur de la Bibliographie annuelle d'histoire de l'Ontario qui a récemment reçu de l'aide du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les deux coordonnateurs seront secondés par un comité consultatif composé d'Ann Berry de l'Association de Sudbury pour l'étude de la prévention du mauvais traitement des enfants, de Christine Fitzpatrick de la Société d'aide à l'enfance, et de Paulette Smith de la Cour familiale.

Le groupe a embauché un adjoint de recherches, monsieur Michel Smith, qui communiquera avec plus de vingt-cinq bureaux locaux dans le but de se renseigner sur la documentation qu'ils possèdent au sujet de l'enfance maltraitée. La secrétaire embauchée pour le projet introduira ensuite ces ressources dans le micro-ordinateur acheté avec les fonds du CRSH pour la Bibliographie annuelle d'histoire de l'Ontario et des projets connexes.

Avant de publier le répertoire, les coordonnateurs feront une évaluation des ressources existantes dans la région afin d'en déceler les lacunes. Le Ministère gouvernemental a laissé entendre qu'il ferait bon accueil à une demande présentée en deuxième étape du projet en vue d'obtenir d'autres fonds pour acheter les ressources qui manquent.

Une fois que les ressources locales seront à jour et complètes, le répertoire sera établi d'après la base de données exploitables par machine.

LA LAURENTIENNE PRESENTE UNE SERIE DE RECITALS

Le Département de musique de l'université Laurentienne, qui relève du Collège Huntington, a lancé sa deuxième série de récitals.

Les récitals mettront en vedette des musiciens talentueux faisant partie du corps professoral et du corps étudiant, et des artistes invités. Le prix d'entrée est minime, soit 2$ pour le grand public, et 1$ pour les étudiants possédant une carte d'identité, et les personnes âgées.

Le prochain concert aura lieu le 16 janvier à 19h30 au Musée et Centre des Arts. Le récital du Centenaire sera présenté par le corps professoral. Venez en grand nombre!



la campagne de financement de tvo : un franc succès

Plus de 10,000 téléspectateurs ont contribué la somme de 320 086 $ durant les huit jours de la campagne de sollicitation en ondes qui s'est terminée le samedi 13 novembre en fin de soirée. Le président de TVOntario, Jim Parr, a affirmé que la direction du réseau était absolument ravie de la réponse enthousiaste du public.

«Comme c'était la première fois au Canada qu'un réseau de télévision tentait de solliciter le public», d'ajouter Monsieur Parr, «nous nous étions fixé un objectif assez modeste de 4 000 membres souscrivant une somme totale de 100 000 $ pour la campagne de sollicitation en ondes. Jusqu'à présent les résultats ont dépassé de beaucoup notre attente. Nous voyons dans cette réussite un vote de confiance des téléspectateurs de l'Ontario et des régions frontalières américaines à l'endroit de notre programmation éducative.»

Monsieur Parr a poursuivi en disant que les résultats de notre campagne de publipostage qui se déroulait simultanément ne seront pas connus avant plusieurs semaines, mais les envois déjà reçus indiquent que le nombre de membres et le montant des contributions pourrait augmenter du tiers et même de la moitié lorsque la compilation sera terminée.

Le président de TVOntario a rendu hommage au dévouement de quelque 350 volontaires qui ont répondu aux 40 lignes téléphoniques installées pour l'occasion: «Ce fut un effort remarquable fourni par un groupe d'hommes et de femmes voués à la continuation d'un type de télévision créative non commerciale et éducative dans la province.»

LE MUSEE ET CENTRE DES ARTS DE L'UNIVERSITE LAURENTIENNE

PRESENTE:

12 au 30 janvier 1983: exhibition par deux artistes de Sudbury: Don Barton (peinture) et John Haynes (tissage).

12 au 30 janvier 1983: «Blanc sur Blanc» présentation des effets et modifications crées par l'emploi de la couleur blanche; artistes: Bloore, Craven, Fisher, Fitzgerald et Wyle. Circulation faite par la galerie d'art de Winnipeg.

ON TE DEMANDE PARDON

Dans notre numéro de décembre nous nous sommes servies d'un beau dessin (à la page 5) dessiné par Jean Pierre Maheu et nous avons oublié d'y mettre le nom de l'auteur. Cher Jean Pierre s.v.p. pardonne nous. Nous ne pouvions pas nous servir de ton dessin original (remis comme photocopie)... les nuances n'étaient pas assez prononcées, nous nous sommes alors vue dans l'obligation de le tracer du mieux qu'on a pu... et par simple distraction nous avons oublier de te le créditer.

L'équipe Réaction

musique simple et pure de siberry reflète sa personnalité

Jane Siberry était l'artiste mise en vedette au souper cabaret du Club Boréal, le jeudi, 9 décembre au Centre Jubilee, 195 rue Spruce.

Jane, une chanteuse compositrice de Toronto, a un style unique qui a souvent été comparé au «Roache Sisters» avec des nuances de Joni Mitchell. Toutefois, il est difficile d'étiqueter quelqu'un qui fusionne des sentiments naturalistes du folk avec une délivrance de musique avant-garde. Pour Siberry, c'est un essai intentionnel pour contrôler les deux genres et créer un troisième médium intriguant.

Dans son premier disque mis en circulation par «Street Records» et très bien produit par Siberry, David Bradstreet et Carl Keese, Jane joue plusieurs instruments ci-inclus la guitare et les claviers en plus de toutes les mélodies et la poésie lyrique.

Une des chansons «Mystery at Ogwens Farm» est au sujet d'une vache surnommé Bessie qui disparaît de la ferme quand elle réalise qu'elle est destiné à l'abâtoire, un exemple d'une fusion de douce musique folk avec une poésie lyrique sensible à la vrai vie. Une autre chanson, «This Girl I Know» situe l'auditeur dans un restaurant entassé écoutant deux femmes discuté de l'entrappement et du refuge sexuel qu'amène l'obésité.

Le refrain réprimé genre bossa nova de «The Strange Well» ou la monotonalité absolue qui sert à créer une humeur émotionelle dans «Writers are a Funny Breed» ou les harmonies simples et pures de «The Sky is so Blue» sont ce qui donne à la musique de Jane Siberry une qualité irrésistible.

Le spectacle d'ouverture pour la soirée était d'un style jazz improvisé du Tony Simpkin Trio. Le groupe dirigé par le pianiste sudburois Tony Simpkin est très bien connu pour leur présentation originale de pièces de jazz classique en plus des propres compositions de Simpkin. C'était le premier spectacle du trio avec le Festival Boréal et a présenté une occasion pour les passionnés du jazz de Sudbury à entendre ce groupe excellent.

Le repas de ce mois était de la cuisine des Caraibes préparé par Vilna Carter, une participante du Norhtern Lights Festival Boréal de 1982. Le menu était compris de petits pâtés de viande, rôti, pois chiche épicer au curry, du riz et du dessert excellent.

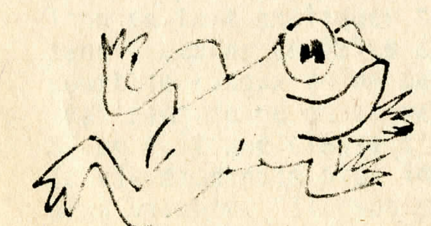
Le Coin des Artisans a présenté Cleora Stephen, tisserand et potier. Une variété d'articles tisser à la main et de la poterie étaient disponibles.

Le Club Boréal présentera Chris Whiteley et Caitlin Hanford le 27 janvier 1983. Prenez la tradition classique du country avec harmonie en deux parties d'homme et de la femme, ajoutez des éléments de jazz, blues, rockabilly, du western swing et de l'évangélisme, et vous avez un duo qui réduira au silence les critiques qui pensent que la musique country est routinière. Leurs propres compositions et des vieilles chansons favorites avec adaptations instrumentales excellentes de guitare, musique à bouche et trompette ont été radiodiffusé d'un océan à l'autre du Canada et des Etats-Unis.

SORS DE TON TROU

TOI !

DONNES-NOUS !!



PARTICIPES A TON JOURNAL!

A NE PAS MANQUER

Le dimanche 2 janvier 1983

18h30 TELE CLUB JEUNESSE: Jamais je ne quitterai Thérésou

21h00 TELE CINEMA: Café Express
Comédie réalisée par Nanni Loy avec Nino Manfredi.

Le dimanche 9 janvier 1983

19h00 LA MAGIE DE LA DANSE

21h00 TELE CINEMA: Passion d'amour
Drame psychologique réalisé par Ettore Scola avec Valerie D'Obici et Bernard Giraudeau.

Le dimanche 16 janvier 1983

20h00 LA SOCIETE NATIONAL GEOGRAPHIC: Aventure en Polynésie

21h00 TELE CINEMA: La Provinciale
Drame psychologique réalisé par Claude Goretta avec Nathalie Baye et Bruno Ganz.

Le dimanche 23 janvier 1983

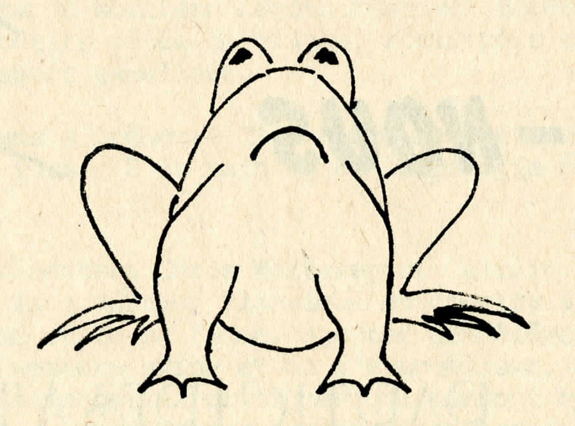
20h00 LA SOCIETE NATIONAL GEOGRAPHIC: La nature pour tous

21h00 TELE CINEMA: Trois frères
Drame psychologique réalisé par Francesco Roso avec Charles Vanel et Philippe Noiret.

Le dimanche 30 janvier 1983

20h00 LA SOCIETE NATIONAL GEOGRAPHIC: Les gorilles

21h00 TELE CINEMA: Montparnasse 19
Drame réalisé par Jacques Becker avec Gérard Philipe et Anouk Aimé.



ASSIDUITE AU COURS

Est-il important d'assiter au cours? C'est une question que plusieurs personnes se demandent à maintes reprises durant leurs années d'études. Que l'on soit élève du primaire du secondaire ou du post-secondaire, il semble que parfois on se demande ce qu'on fait dans une certaine classe! Pourquoi suis-je ici? On verra au cours de lignes qui suivent la grande importance de l'assiduité à un cours.

Je crois que la majorité de la matière des épreuves et des examens est directement choisie à partir de discussions en classe. Si l'on manque ces discussions on manque certainement un gros pourcentage de notes et de faits. Il arrive souvent (sur un test) qu'on soit pris devant des mots. On ne peut plus rien dire: la principale cause de cette situation est qu'on ne sait pas ce qui a été dit dans la classe car on n'était pas présent.

Pourquoi prendre un cours dans une classe? C'est simple. On a deux choix lorsqu'on veut apprendre un sujet, soit en classe ou par correspondence. Je pense que si on a choisi de prendre un cours en classe c'est parce qu'on cherche à comprendre les sentiments et les points de vue de d'autres personnes; c'est pour mieux comprendre le sujet en comparant les idées de d'autres gens de la société à nos propres idées concernant ce même sujet.

Il y a enfin des raisons pour toutes choses dans la vie. Si on donne le choix de prendre un sujet quelconque par correspondence ou en classe, il y a certainement un ou des avantages. Dans une classe c'est beaucoup plus facile de se faire expliquer quelque chose qu'on ne comprend pas car il y a plusieurs gens là pour nous aider. Tandis que si l'on se fait expliquer tout sur papier sans exemples de faits concrets on court le risque de ne pas comprendre le vrai sens de ce qu'on ne comprenait pas. Si on fait une classe c'est pour rendre la vie étudinate plus intéressante et plus vivante. Il peut y avoir des changements dans chaque classe à chaque jour. Tout dépend du professeur. Cette personne, je suis certain, essaie toujours de son mieux pour rendre la vie de l'étudiant plus enrichissante. Il faut quand même encourager l'enseignant en assistant premièrement à ses classes et en participant aux discussions. Il est aussi important de créer un bon lien entre élève et professeur. Il faut encore pour ceci montrer un peu d'intéret en assistant au cours. Il faut apprendre à communiquer avec cette personne. Chose difficile si on se rend en classe que peu souvent. Le plus de temps que l'on passe, avec le guide de la classe, la meilleure chance on aura pour connaître davantage ce qu'il veut et ce à quoi il s'attend de nous.

Enfin, il faut dire que l'assiduité à n'importe quel cours est très important pour connaître le professeur. Enfin, pour apprendre ce que le maître exige de nous. Il faut se rendre à la classe pour ne pas manquer les discussions très importantes qui seront directement ou indirectement sur la prochaine épreuve. Avez-vous pris part à la dernière discussion en classe? Etes-vous prêt pour l'épreuve de demain? Soyons toujours prêt, assistons à notre prochaine classe!

Patrice Cormier

POEME

Que la source ne se tarisse point!

Il fut un temps où l'homme étanchait sa soif
Il fut un temps où l'homme s'abreuvait à la source
Cette source était pure et limpide
L'homme marchait d'un pas sûr
L'angoisse lui était inconnue
Mais cette eau devint troublée
L'homme chercha en vain son image
Il ne lui restait que des bribes de sa ressemblance
L'homme chercha à dissimuler cette carence
Sa ruse fut vite démasquée
On lui reprocha amèrement sa défection
L'homme revint à la source
Et étancha de nouveau sa soif
Que la source ne se tarisse point!

Fignolet

CHEZ NOUS, ON S'AMUSE!

Chère Jasminthe

Chère Jasminthe,

Mon petit chien est vraiment bizarre. Il mange tout! Un panier que mon père avait, la corde à linge (et demande pas comment), la hose, jusqu'aux fils en dessous de la roulotte... il mange tout!

Que faire?
Signé: A. Famé

Cher A. Famé,

Tu as un choix:
1) Tu le!
2) Donne le!
3) Arrache ses dents!

Chère Jasminthe,

Au secours, il y a une personne qui m'achale extrêmement. C'est peut-être sans le savoir mais il devrait réaliser qu'à l'entre-deux, lorsqu'il s'assied de mon côté, je pars toujours. S'il n'arrête pas, je serai obligée d'appeller mon ami «Killer Dan». Qu'en penses-tu?

Signé: Mlle A. Chalée

Chère Mlle A. Chalée,

D'appeller «Killer Dan» serait une merveilleuse idée. Tous savent qu'il a fait son nom en:
1) étouffant A.R.L.
2) écrasant A.M.V.
3) menaçant R.C. (le président)
La personne non voulue sera sûrement indisposée.

MOT DIT

PAPOTER: parler beaucoup et d'une manière insignifiante ou frivole.

PARTOUZE: partie de débauche.

GRUE: niais et facile à tromper.

CROASSER: faire entendre des rumeurs médisantes ou calomnieuses.

SPORTS

BALLON PANIER HOMMES

vendredi	le 21 janvier	York	à la Laurentienne	8:30 p.m.
samedi	le 22 janvier	Queen's	à la Laurentienne	8:30 p.m.
vendredi	le 28 janvier	la Laurentienne	à Ryerson	8:15 p.m.
samedi	le 29 janvier	la Laurentienne	à York	8:15 p.m.

BALLON PANIER FEMMES

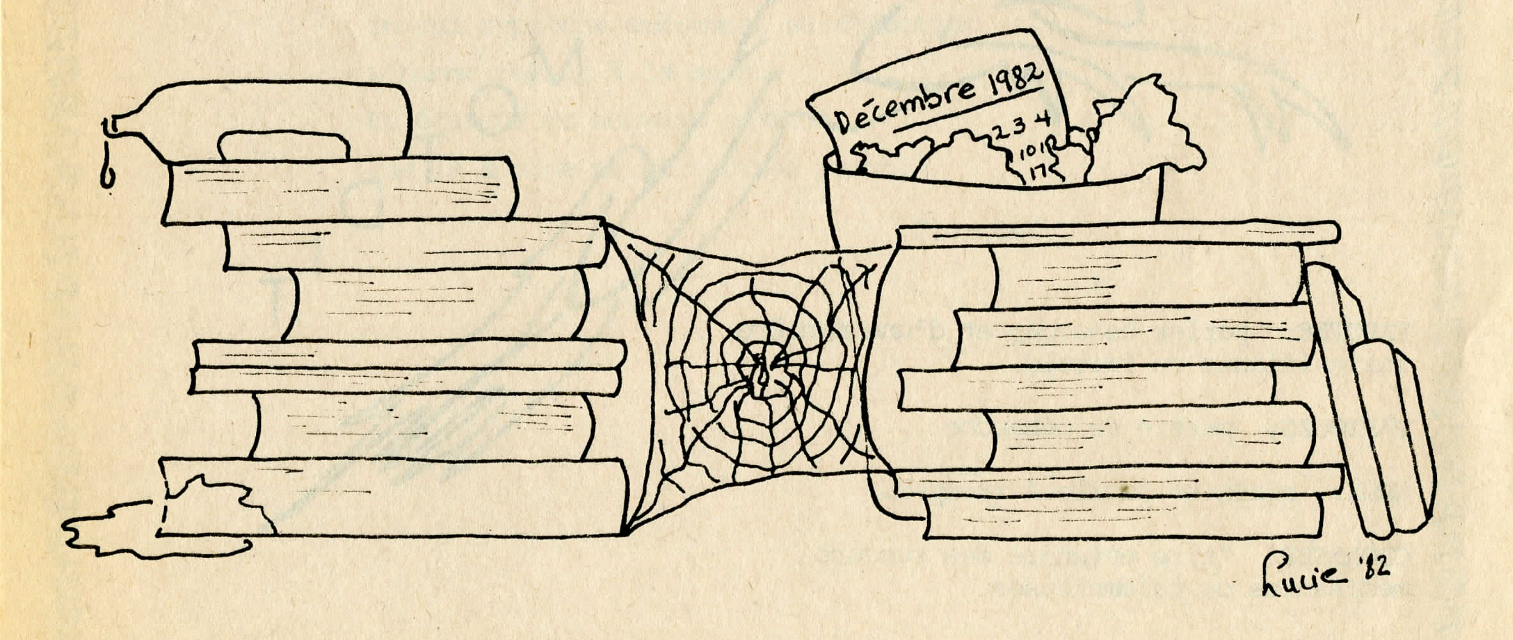
vendredi	le 21 janvier	York	à la Laurentienne	6:15 p.m.
samedi	le 22 janvier	Queen's	à la Laurentienne	6:15 p.m.
vendredi	le 28 janvier	la Laurentienne	à Ottawa	8:00 p.m.
samedi	le 29 janvier	la Laurentienne	à Carleton	6:15 p.m.

HOCKEY

dimanche	le 16 janvier	Windsor	à la Laurentienne	2:00 p.m.
vendredi	le 21 janvier	la Laurentienne	à Toronto	7:30 p.m.
samedi	le 22 janvier	la Laurentienne	à York	7:30 p.m.
samedi	le 29 janvier	Ryerson	à la Laurentienne	2:00 p.m.
dimanche	le 30 janvier	Ryerson	à la Laurentienne	2:00 p.m.

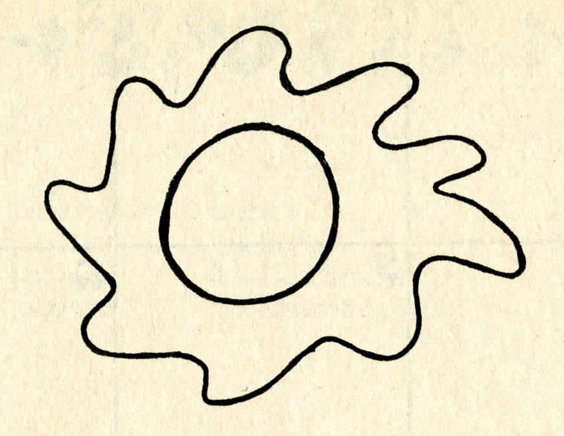
BALLON VOLANT HOMMES

vendredi	le 28 janvier	Queen's	à la Laurentienne	9:00 p.m.
samedi	le 29 janvier	Queen's	à la Laurentienne	1:00 p.m.



Janvier

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier: Galerie du Nouvel Ontario exposition de l'O.N.F ou de l'A.G.O.						1
2 TVOntario	3 Retour aux classes	4	5	6	7	8
9 TVOntario	10	11	12 du 12 au 30 exhibition: Don Barton, John Haynes, "Blanc sur Blanc" au musée	13	14	15
16 Concert à 19h30 au Musée TVOntario	17	18	19	20	21	22
23 TVOntario / 30 TVOntario	24 / 31	25 Date de tombée	26	27	28	29



A moins d'avis contraire, la date de tombée se veut le troisième lundi de chaque mois durant la période scolaire universitaire.

Il vous est possible de recevoir des numéros de Réaction sur demande.

Rédactrice en chef: Diane J. Landry

Secrétaire, trésorière: Lucie L. Lapalme

Coordinatrice, montage: Anne R. Legault

La revue Réaction est publiée grâce aux subventions de l'Association des étudiants francophones de l'Université Laurentienne.

Réaction est situé au:

C306B, Edifice des classes
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario
P3E 2C6

